

## Objectifs de la formation : 2 domaines de compétences

- ✓ Agir face à une situation d'accident et prodiguer les gestes d'urgence
- ✓ Contribuer à la prévention des risques professionnels au sein de son entreprise

## PROGRAMME DE LA FORMATION

Durée 2 jours (14 heures)

Effectif 4 à 10 personnes

Pré-requis Aucun

Public concerné Tout public  
Possibilité de passer une passerelle

### Méthodes pédagogiques

Les cours se déroulent en alternance entre théorie et pratique définis par des activités de :  
Découverte, d'apprentissage  
Interactivité, quizz et jeux de rôle...

### Ressources pédagogiques

Supports vidéo, maquillage, matériels pédagogiques...

### Évaluation

Formative, tout le long de la formation par de la reformulation, des ateliers d'apprentissage.  
Certificative, par des mises en situation d'accidents de travail simulées. Conformément aux grilles d'évaluation de l'INRS.

### Validation

Délivrance d'un certificat valable 2 ans.

### Délai d'accès

Toutes les inscriptions doivent être validées 3 jours maximum avant la date de la formation.

### Tarif intra et présentiel

Nous contacter

### Domaine de compétence 1: Intervenir face à une situation d'accident

Connaître le cadre juridique et le champ d'intervention

Protéger (risque attentat, chimique, électrique...)

Examiner la victime

Alerter les secours

Réaliser les gestes de secours

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint de douleurs empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

*Apprentissage des gestes et mises en situation d'accident*

### Domaine de compétence 2: Contribuer à la prévention des risques en entreprise

Intégrer le SST dans la démarche de prévention des risques professionnels (base en prévention, document unique, droit de retrait...)

*Mises en situation d'accident et questionnement.*

La formation est assurée par un formateur certifié par la branche INRS et Assurance Maladie / Risques Professionnels

Toute demande spécifique peut être étudiée.



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Des dispositifs pédagogiques sont adaptés en fonction du handicap.